



# Courteau impulse un accord national

Un fond topographique unique va être mis en place.

Récemment au Sénat, sous l'égide de Roland Courteau, président du Conseil national de l'information géographique (CNIG), le protocole national d'accord sur le déploiement du Plan corps de rue simplifié (PCRS) a été signé. Il s'agit là, selon le sénateur audois, d'un pas essentiel en matière de sécurité à proximité des réseaux enterrés (gaz, électricité, eau, pétrole...), sur lesquels des incidents et accidents graves, se sont multipliés ces dernières années, lors de la réalisation de travaux.

## ■ Trop d'incidents chaque année

50 000 à 100 000 endommagements de réseaux se produisent chaque année.

Certains sont suivis de conséquences graves ou très graves, notamment ceux concernant les réseaux de gaz.

Pour les collectivités locales, les gestionnaires de réseaux et les différentes administrations, la connaissance précise de l'emplacement des réseaux est fondamentale.

Or, précise le sénateur, « trop souvent, ces dernières ne disposent actuellement que de plans peu précis et de qualité inégale, ce qui nuit à la gestion de ce patrimoine et présente de graves risques lors des travaux ».

D'où le consensus exemplaire qui se dessine autour de l'usage d'un fond topographique unique, « le Plan corps de rue simplifié », agrégé au niveau national et constitué au niveau local.